



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

sectes

Question écrite n° 14477

Texte de la question

M. Guy Drut demande à M. le ministre de l'intérieur quelles sont les conclusions qu'il tire du rapport définitif de l'observatoire interministériel sur les sectes, dont une partie des propositions ont déjà été dévoilées au grand public. Il lui demande quelles mesures il compte prendre suite à ce rapport, et s'il est dans ses intentions de créer, comme cela lui est proposé, un organisme indépendant chargé de contrôler, d'étudier les sectes, et surtout de protéger et d'alerter l'opinion.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire demande au ministre de l'intérieur les conclusions qu'il tire du rapport annuel de l'observatoire interministériel que les sectes et souhaite connaître s'il envisage la création d'un organisme indépendant chargé de contrôler, d'étudier les sectes, et surtout de protéger et d'alerter l'opinion. Le Gouvernement examine actuellement la suite à donner aux conclusions du rapport annuel de l'observatoire interministériel sur les sectes ainsi que les moyens qu'il conviendrait de mettre en oeuvre dans ce domaine, dans le respect des libertés fondamentales. Au-delà des propositions contenues dans ce rapport, le Gouvernement reste vigilant, comme le démontrent les instructions que le ministre de l'intérieur a données par voie de circulaire en date du 7 novembre 1997, à tous les préfets, relatives à la lutte contre les agissements répréhensibles des mouvements sectaires. Celles-ci concernent, d'une part, la sensibilisation du grand public aux risques liés aux dérives sectaires et, d'autre part, la mobilisation de tous les services de l'Etat concernés par l'existence des sectes. Tous les moyens susceptibles de parer aux différents dangers présentés par certains mouvements sectaires seront mis en oeuvre, sans omission ni négligence.

Données clés

Auteur : [M. Guy Drut](#)

Circonscription : Seine-et-Marne (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14477

Rubrique : Ésotérisme

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mai 1998, page 2748

Réponse publiée le : 6 juillet 1998, page 3802